

Colloque

OÙ EN EST L'ÉTAT SOUS LE NÉOLIBÉRALISME ?

Sous la direction de

MARIE-ELISABETH BAUDOIN

*Maître de Conférences-HDR en Droit public,
Ecole de Droit (Université Clermont Auvergne)*

&

KARINE BECHET-GOLOVKO

*Présidente de l'Association
Comitas Gentium France-Russie*

Lundi
19 novembre
2018
—
14h-18h

ÉCOLE DE DROIT
Amphithéâtre Trudaine
41, Bd François-Mitterrand
Clermont-Ferrand

Mardi
20 novembre
2018
—
9h-12h30

Programme du colloque des 19-20 novembre 2018

Sous la direction de Marie-Élisabeth BAUDOIN et Karine BECHET-GOLOVKO

OÙ EN EST L'ÉTAT SOUS LE NÉOLIBÉRALISME ?

LUNDI 19 NOVEMBRE 2018 (14H00-18H00)

14h – 14h30

Accueil et présentation du colloque

Christine BERTRAND,
Doyen de l'École de Droit

Marie-Elisabeth BAUDOIN,
*Maître de Conférence – HDR en Droit public,
Université Clermont Auvergne*
&

Karine BECHET-GOLOVKO,
*Présidente de l'association Comitatus Gentium
France-Russie, professeur invité à la Faculté
de droit de l'Université d'État de Moscou
(Lomonossov)*

14h30 – 15h00

Propos introductifs

**Le déclassement de l'État sous le
néolibéralisme. Pour une approche
globalisante**

Slobodan MILACIC,
*Professeur émérite de Droit public de
l'Université Bordeaux IV*

I.

NÉOLIBÉRALISME ET / OU POST-LIBÉRALISME ?

*Sous la présidence de Cyrille DOUNOT et Charles-André DUBREUIL,
Professeurs à l'Université Clermont Auvergne*

15h – 15h30

Néolibéralisme et théorie du droit russe aux XX^{ème} et XXI^{ème} siècles

Maria ZAKHAROVA,
*Maître de Conférences, Chaire de théorie de
l'État et du droit, Université juridique d'État de
Moscou – Koutafine (Russie)*

Discussion et pause (15h30-16h00)

16h30 – 17h

L'essence révolutionnaire du néolibéralisme

Karine BECHET-GOLOVKO,
*Présidente de l'association Comitatus Gentium
France-Russie, professeur invité à la Faculté
de droit de l'Université d'État de Moscou
(Lomonossov)*

Discussion (17h00-18h00)

16h – 16h30

Le néolibéralisme : continuité ou trahison du libéralisme classique ?

Daniel BOURMAUD,
*Professeur de Science politique, Université
Bordeaux IV*

Programme du colloque des 19-20 novembre 2018

Sous la direction de Marie-Élisabeth BAUDOIN et Karine BECHET-GOLOVKO

OÙ EN EST L'ÉTAT SOUS LE NÉOLIBÉRALISME ?

MARDI 20 NOVEMBRE 2018 (9H-12H30)

II.

NÉOLIBÉRALISME ET / OU POST-DÉMOCRATIE ?

Sous la présidence de Daniel BOURMAUD et Slobodan MILACIC,
Professeurs à l'Université Bordeaux IV

9h – 9h30

**Les risques constitutionnels de la
conception de l'État-service**

Konstantin KARPENKO,
Maître de Conférence en Droit constitutionnel à
l'Institut d'État des Relations Internationales de
Moscou (MGIMO, Russie)

10h30 – 11h

**L'influence de la société civile
sur la prise de décision étatique**

Valentina KOMAROVA,
Professeur, Directrice de la chaire de droit
constitutionnel et municipal, Université
juridique d'État de Moscou – Koutafine (Russie)

9h30 – 10h

**Le néolibéralisme, ou la réconciliation
délicate des libéralismes politique et
économique dans le droit constitutionnel**

Laurianne ALLEZARD,
ATER en Droit public, Université Clermont
Auvergne

Discussion et pause (10h-10h30)

11h – 11h30

**Les effets du néolibéralisme
sur le constitutionnalisme**

Marie-Elisabeth BAUDOIN,
Maître de conférences-HDR en Droit public,
Université Clermont Auvergne

Discussion et conclusions (11h30-12h30)

Programme du colloque des 19-20 novembre 2018

Sous la direction de Marie-Élisabeth BAUDOIN et Karine BECHET-GOLOVKO

OÙ EN EST L'ÉTAT SOUS LE NÉOLIBÉRALISME ?

Alors que le libéralisme du XVIII^{ème} siècle pensait l'État comme une puissance souveraine, quand bien même était-il limité par le nécessaire respect des libertés individuelles s'imposant à lui, le XXI^{ème} siècle donne à voir un État affaibli, dépassé, voire pour certains obsolète. Le nouveau contexte de la mondialisation – cadre du néolibéralisme – conduirait ainsi à repenser l'État ou, en tous cas, dessinerait de nouveaux contours pour l'État, réduit à peau de chagrin. Le juge serait désormais l'acteur clé, protecteur de droits et libertés pensés comme universels. En outre, l'élection ne serait plus suffisante pour légitimer le pouvoir, en raison notamment du déficit de la représentation ; dès lors de nouvelles formes de légitimité existeraient, soulignant un peu plus le caractère désuet et inadapté de l'État.

Ce colloque entend donc évoquer la place de l'État dans le contexte néolibéral. Pour ce faire, une double série de questions doit être posée. La première vise à cerner le phénomène et à en éclairer la signification et les enjeux : qu'entend-on par néolibéralisme ? Est-ce une nouvelle doctrine ? S'inscrit-elle dans une perspective de renouveau du libéralisme ou bien constitue-t-elle une trahison du libéralisme du XVIII^{ème} ? Quels liens entretiennent libéralisme économique et libéralisme politique ? Qui sont les promoteurs du néolibéralisme ? La seconde série d'interrogations porte sur les effets du néolibéralisme sur l'État et sur son instrument juridique fondamental, à savoir la Constitution. Jusqu'où le néolibéralisme affecte-t-il l'État ? Alors que l'État-providence était perçu comme celui qui aurait ouvert la « route de la servitude » pour reprendre les termes de Friedrich Hayek, comment penser le rôle de l'État dans le contexte néolibéral ? Comment la démocratie politique peut-elle s'articuler avec l'État de droit dans un tel schéma ? Quelle place pour la société civile ? Comment comprendre l'émergence d'un « néoconstitutionnalisme » ? Les regards croisés d'universitaires français et russes permettront de mieux se saisir de ces nouveaux défis pour la théorie de l'État et le droit constitutionnel.

Contact

cmh@uca.fr

ÉCOLE DE DROIT

Amphithéâtre Trudaine
41, Bd François-Mitterrand
Clermont-Ferrand